



**RETOURNER LES SOUMISSIONS À /
RETURN BIDS TO :**

**Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada, Service national de passation de
marchés**

TÉLÉCOPIEUR : 1-855-983-1808

Courriel de soumission / Bid Email :
soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de 15 mégaoctets. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés

**INVITATION À SE QUALIFIER
INVITATION TO QUALIFY**

Proposition à: l'Agence Parcs Canada

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Gatineau, QC

Title-Sujet Phase 1 - Réfection de la toiture du musée, Lieu historique national Alexander-Graham-Bell		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P468-23-0207/A		Date: 19 octobre 2023
Client Ref. No. – No. de réf du client. 2398		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin :		
at – à 14h00	on – le 2 novembre 2023	Time Zone - Fuseau horaire ADT – HAA
F.O.B. - F.A.B.		
Plant-Usine: <input type="checkbox"/>	Destination: <input checked="" type="checkbox"/>	Other-Autre: <input type="checkbox"/>
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Christine Piché christine.piche@pc.gc.ca		
Telephone No. - No de téléphone 873-355-8841		Fax No. – No de FAX: 1-855-983-1808
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction :		
See Herein – Voir aux présentes		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER
À ÊTRE COMPLÉTÉ PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Titale - Titre	
Telephone No. - N° de téléphone: _____	
Email Address – Courriel : _____	
Signature	Date

PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Voici la première phase (phase 1) d'un processus à deux phases. La phase 1 évaluera les compétences de tous les soumissionnaires et la seconde phase (Phase 2) invitera les soumissionnaires retenus à soumettre une soumission financière pour le projet basée sur les plans et devis. Après l'attribution du contrat à la phase 2, la liste des soumissionnaires préqualifiés ne sera plus valide et ne sera pas utilisée lors d'un appel d'offres subséquent. La liste de qualification expirera dans les 180 jours ou lors de l'attribution d'un contrat au cours de la phase 2, selon la première éventualité, et la liste de préqualification ne sera pas utilisée dans le cadre d'un autre appel d'offres.

LISTE DE SOUMISSIONNAIRES PRÉQUALIFIÉS :

La liste des soumissionnaires préqualifiés de la phase 1 ne sera pas publiée. Un avis d'adjudication de contrat au soumissionnaire retenu de la phase 2 sera publié sur canadabuys.canada.ca/fr

LES OFFRES REÇUES PAR FAX ET PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE SERONT ACCEPTÉES COMME OFFICIELLES.

LES OFFRES REÇUES EN PERSONNE OU PAR COURRIER NE SERONT PAS ACCEPTÉES.

La seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres est soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à une adresse électronique autre que soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca ne seront pas acceptées.

La seule transmission par télécopieur acceptable pour les réponses aux demandes de soumissions est le 1-855-983-1808.

La taille maximale du fichier de courrier électronique que Parcs Canada est en mesure de recevoir est de 15 mégaoctets. Le soumissionnaire est responsable de toute erreur attribuable à la transmission ou à la réception de l'offre envoyée par courriel en raison de la taille du fichier.

Le soumissionnaire doit être conscient de la taille du courriel dans son ensemble, et pas seulement des pièces jointes. Veuillez prendre en considération que certaines pièces jointes, lorsqu'elles sont envoyées, peuvent être redimensionnées pendant le transfert du courriel. Si la taille de l'e-mail est trop importante, le soumissionnaire doit envoyer l'offre dans plusieurs e-mails correctement étiquetés avec le numéro de la demande, le nom du projet, et indiquer combien de courriels sont inclus (ex. 1 de 2).

Les courriels contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés. Les documents d'appel d'offres doivent être envoyés sous forme de pièces jointes aux courriels.

DÉPÔT DIRECT

Le gouvernement du Canada a remplacé les chèques par des paiements par dépôt direct, un transfert électronique des fonds déposés directement dans un compte bancaire. Les nouveaux fournisseurs à qui un contrat a été attribué devront enregistrer leurs informations de dépôt direct auprès de Parcs Canada pour recevoir le paiement.

Des informations complémentaires sur cette initiative du gouvernement du Canada sont disponibles à : <http://www.depotdirect.gc.ca>

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Il s'agit d'un processus de sélection en deux phases. Les soumissionnaires répondant au présent processus de sélection doivent soumettre leur soumission en deux phases. La soumission à la phase 1 doit porter uniquement sur les compétences et l'expérience du soumissionnaire.

Après l'évaluation des soumissions, les soumissionnaires seront informés du résultat de leur qualification et de l'état d'avancement de l'appel d'offres. À la phase 2, les soumissionnaires recevront une INVITATION À SOUMISSIONNER (IS) pour soumettre une évaluation financière relative aux plans et devis. Veuillez-vous référer l'exemple d'IS ci-jointe (Annexe 2). Veuillez noter que l'IS utilisée à la phase 2 de ce processus sera une IS à une enveloppe liée à une méthode de sélection en fonction du plus bas prix. Le modèle en pièce-jointe est uniquement fourni aux soumissionnaires afin qu'ils puissent prendre connaissance des conditions générales.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1 à l'adresse courriel christine.piche@pc.gc.ca. Les demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.
2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, APC examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées **UNIQUEMENT** à l'agent(e) d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

PHASE 1

Annexe 1, Exigences de qualification Phase 1, doit être transmise **UNIQUEMENT** au Module de réception des soumissions de l'APC au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de l'invitation à se qualifier. L'APC n'est pas responsable des soumissions envoyées ailleurs.

Les soumissions reçues par télécopieur ou courriel sont acceptées comme officielles et doivent répondre aux exigences suivantes :

- a. Elles doivent satisfaire aux exigences de l'Annexe 1, Exigences de qualification phase 1 et doivent inclure la page couverture de l'invitation à se qualifier dûment complétées.
- b. Elles doivent indiquer :
 - Le numéro de l'invitation à soumissionner
 - Le nom du soumissionnaire.

La page de couverture de toutes les modifications dûment signées ou paraphées doit être transmise avec la soumission ou plus tard en guise de preuve de réception ou d'accusé réception écrit. Si le soumissionnaire n'accuse pas réception d'une des modifications comme demandé, l'autorité contractante l'informerait du délai qu'elle lui accorde pour transmettre les renseignements. À défaut de fournir les documents dans le délai prévu, le soumissionnaire verra sa soumission déclarée non recevable.

ÉTABLISSEMENT DE LA SOUMISSION

L'entrepreneur doit établir la proposition d'après les documents pertinents énumérés dans les Instructions particulières aux soumissionnaires. Il lui appartient de demander des éclaircissements sur les clauses, les conditions ou les exigences techniques exprimées dans ce document.

COMPTE RENDU

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus. Le compte rendu pourra se faire par écrit ou par téléphone.

ANNEXE 1 - EXIGENCES DE QUALIFICATION PHASE 1

DESCRIPTION :

Le projet sera réalisé au musée Alexander Graham Bell de Baddeck, en Nouvelle-Écosse. Le projet comprendra l'enlèvement et l'élimination des systèmes de toiture à faible pente existants (« plats » [pente inférieure à 1 sur 20]) ainsi que la fourniture et l'installation de nouveaux systèmes de toiture à faible pente.

Le nombre de toits, les types de toits et la taille des toits sont susceptibles d'être modifiés. D'une manière générale, la construction devrait comprendre les éléments suivants :

- La main-d'œuvre, les installations, les matériaux, les outils, les machines et équipements de construction, l'eau, la chaleur, la lumière, l'électricité, le transport et les autres installations et services nécessaires à l'exécution des travaux.
- L'enlèvement des systèmes de toiture à faible pente existants, y compris, mais sans s'y limiter, le pare-vapeur, l'isolation, la membrane d'étanchéité et les solins.
- L'élimination appropriée des systèmes de toiture existants.
- La réparation du toit-terrasse selon les besoins.
- Les travaux nécessaires pour accueillir/incorporer des équipements mécaniques montés sur le toit, des colonnes de plomberie, etc.
- La fourniture et l'installation de nouveaux systèmes de toiture, y compris, mais sans s'y limiter, le pare-vapeur, l'isolation, la membrane de toiture, les solins et les exigences d'interface avec les surfaces adjacentes.
- La gestion des eaux pluviales au moyen de drains de toit et/ou de dalots et/ou de gouttières et de tuyaux de descente.
- Les travaux comportent de multiples activités et doivent être exécutés par un entrepreneur capable d'assurer une coordination minutieuse et un contrôle de la qualité. De plus, l'entrepreneur est responsable de la santé et de la sécurité au travail sur le site, y compris du travail sécuritaire en hauteur.

Instructions pour le soumissionnaire : Le soumissionnaire est prié de répondre aux critères d'évaluation de la phase un en utilisant les tableaux ci-dessous.

MÉTHODE DE SÉLECTION :

Une proposition doit répondre à toutes les exigences obligatoires pour être déclarée recevable à la phase 1.

EXIGENCES OBLIGATOIRES :

À la clôture de la soumission de la Phase 1, le soumissionnaire doit:

- a) satisfaire aux exigences obligatoires mentionnées ci-après;
- b) fournir les documents nécessaires pour démontrer qu'il se conforme à ces exigences.

Toutes les exigences obligatoires indiquées doivent être respectées et soumises avec suffisamment de détails pour démontrer la conformité avant la date de clôture de la demande de soumissions. Si la soumission initiale ne démontre pas le respect de toutes les exigences obligatoires, l'offre peut être jugée non conforme. Si, à tout moment au cours de la phase d'évaluation des soumissions, les représentants de l'Agence Parcs Canada relèvent des irrégularités ou des omissions mineures, l'autorité contractante peut accorder au soumissionnaire un délai pendant lequel il doit fournir des clarifications ou des renseignements manquants. Le fait de ne pas répondre à la demande de l'autorité contractante dans le délai imparti rendra l'offre non conforme.

Sélectionner un **maximum** de deux (2) projets de référence entrepris par le soumissionnaire au cours des dix (10) dernières années pour chaque critère **obligatoire**. Une réponse pour chaque **critère obligatoire** est requise. On n'examinera que les deux (2) premiers projets de référence présentés pour chaque soumissionnaire, et on ne tiendra pas compte des autres.

Les mêmes projets peuvent être utilisés pour répondre à plusieurs exigences obligatoires, pourvu que chaque réponse soit pertinente à l'exigence.

Les pièces justificatives fournies par le soumissionnaire pourront être vérifiées. L'APC se réserve le droit de s'assurer que les renseignements sont exacts et complets et que les clients donnés en référence sont satisfaits des services reçus.

Les soumissionnaires sont priés d'indiquer (Oui/Non) dans la colonne de droite ci-dessous, mais il ne suffit pas d'indiquer "Oui". Le soumissionnaire doit fournir des justifications comme indiqué dans les exigences obligatoires.

#	EXIGENCES OBLIGATOIRES	Réussi (Oui/Non)
01	<p>À la date et à l'heure de clôture du présent processus de pré-qualifications, le soumissionnaire doit avoir réalisé deux (2) projets de construction impliquant la réfection de la toiture de bâtiments existants à faible pente (« plate ») (pente inférieure à 1 sur 20) au cours des dix (10) dernières années.</p> <p>Les projets devront de préférence avoir été réalisés dans le secteur public (c'est-à-dire pour un client du gouvernement fédéral, provincial ou territorial, ou d'une administration municipale).</p> <p>Le Soumissionnaire doit avoir été l'entrepreneur principal et ne pas avoir été retenu pour réaliser les travaux en sous-traitance.</p> <p>La composante du projet réalisée par le soumissionnaire concernant la construction de ponceaux majeurs doit avoir une valeur d'au moins 100 000.00\$ (hors taxes).</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir des références de client (nom du client, nom du représentant du client et poste occupé, coordonnées). Les références des clients ne seront utilisées qu'à des fins de vérification des faits.</p> <p>Remarque : Le soumissionnaire doit fournir des informations justificatives liées aux exigences obligatoires énumérées ci-dessus en utilisant les tableaux des projets 1 et 2 ci-dessous (utilisez des pages supplémentaires, si nécessaire).</p>	

PROJET 1		Réussi (Oui/Non)
Titre du projet :		
Emplacement du projet :		
Client (Maître d'ouvrage ou Entrepreneur général si sous-traitance) :		
Date de début du projet (JJ-MM-AAAA) :	Date d'achèvement du projet (JJ-MM-AAAA) :	
Ce projet a-t-il été réalisé en grande partie au cours des dix (10) dernières années? ____Oui ou ____Non		
Le projet prévoyait-il l'enlèvement et l'élimination d'un système de toiture à faible pente existant (au-dessus du tablier de la structure)? ____Oui ou ____Non		
Le projet comprenait-il l'installation d'un nouveau pare-vapeur, d'une isolation de toiture et d'une membrane de toiture à faible pente (par exemple : membrane de toiture en bitume modifié à deux couches ou autre membrane de toiture à faible pente)? ____Oui ou ____Non		
Le projet prévoit-il une gestion des eaux pluviales telle que des drains de toit et/ou des dalots, et/ou des gouttières et des tuyaux de descente? ____Oui ou ____Non		
Le projet a-t-il bénéficié d'un financement public? ____Oui ou ____Non		
Fournir une référence client. Il peut s'agir du nom, de l'adresse e-mail et du numéro de téléphone d'un propriétaire ou d'un représentant du propriétaire pour l'authentification/vérification des informations présenté. Lorsque le travail a été effectué en sous-traitance, les coordonnées de l'entrepreneur général (principal) sont acceptables. Nom : Courriel : Téléphone :		
La valeur totale du projet _____ \$ (doit être d'au moins 100 000.00\$ hors taxes).		
Décrivez brièvement le projet (coût, portée, taille, caractéristiques, etc.)		

PROJET 2		Réussi (Oui/Non)
Titre du projet :		
Emplacement du projet :		
Client (Maître d'ouvrage ou Entrepreneur général si sous-traitance) :		
Date de début du projet (JJ-MM-AAAA) :	Date d'achèvement du projet (JJ-MM-AAAA) :	
Ce projet a-t-il été réalisé en grande partie au cours des dix (10) dernières années? ____Oui ou ____Non		
Le projet prévoyait-il l'enlèvement et l'élimination d'un système de toiture à faible pente existant (au-dessus du tablier de la structure)? ____Oui ou ____Non		
Le projet comprenait-il l'installation d'un nouveau pare-vapeur, d'une isolation de toiture et d'une membrane de toiture à faible pente (par exemple : membrane de toiture en bitume modifié à deux couches ou autre membrane de toiture à faible pente)? ____Oui ou ____Non		
Le projet prévoit-il une gestion des eaux pluviales telle que des drains de toit et/ou des dalots, et/ou des gouttières et des tuyaux de descente? ____Oui ou ____Non		
Le projet a-t-il bénéficié d'un financement public? ____Oui ou ____Non		
Fournir une référence client. Il peut s'agir du nom, de l'adresse e-mail et du numéro de téléphone d'un propriétaire ou d'un représentant du propriétaire pour l'authentification/vérification des informations présenté. Lorsque le travail a été effectué en sous-traitance, les coordonnées de l'entrepreneur général (principal) sont acceptables. Nom : Courriel : Téléphone :		
La valeur totale du projet _____ \$ (doit être d'au moins 100 000.00\$ hors taxes).		
Décrivez brièvement le projet (coût, portée, taille, caractéristiques, etc.)		

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P468-23-0207/A

Amd. No. - N° de la modif.
000

Contracting Authority - Autorité contractante
Christine Piché

Client Ref. No. - N° de réf. du client
2398

File Name - Nom du dossier
Phase 1 - Réfection de la toiture du musée, Lieu historique national Alexander-Graham-Bell

ANNEXE 2 - EXEMPLE DOCUMENT D'APPELS D'OFFRES

(LE TOUT EST A TITRE INFORMATIF, JOINT SÉPAREMENT)